



Merci de prendre en compte les informations importantes suivantes :

- Veuillez créer un document en utilisant votre propre formatage (CD/CI) et, dans la mesure du possible, des photos, des graphiques et des tableaux pour rendre votre demande plus attrayante.
- Couvrez le contenu et la structure requis dans votre demande de projet sur un maximum de 10 pages (hors annexes). Veuillez ne pas ajouter votre « propre demande de projet » en annexe ; celle-ci ne sera pas prise en compte.
- La demande de projet et ses annexes (de préférence dans un seul document PDF, sauf le budget et le plan de financement au format Excel) doivent être téléchargées dans le formulaire en ligne (<https://www.pd-bs.ch/EZAWeb/index.html>). Les demandes de projet qui nous parviennent par e-mail ne peuvent pas être prises en considération. Nous nous ferons un plaisir de vous aider en cas de difficultés techniques.

Demande de projet : nom du projet et pays

Organisation : nom de l'organisation

Responsable du projet : nom et fonction

Coordonnées : Téléphone et e-mail

0. Résumé

Insérez ici un bref résumé. Ce résumé doit contenir les informations suivantes : une brève description du contexte, des objectifs du projet et des bénéficiaires, ainsi que de la stratégie d'intervention avec les principaux outputs pendant la phase du projet qui doit être soutenue par le canton de Bâle-Ville.

1. Contexte

Décrivez le contexte du projet et sa pertinence par rapport au contexte local et aux besoins de la population. Si vous en disposez, complétez avec les résultats et les enseignements tirés des phases précédentes du projet ou de projets similaires pertinents.

2. Description du projet

2.1 Objectifs et stratégie d'intervention

Décrivez la stratégie d'intervention du projet : l'objectif global à long terme auquel le projet contribue (impact), les effets attendus du projet sur les groupes cibles/bénéficiaires (outcomes), ainsi qu'une description des résultats (outputs) qui doivent être réalisés pendant la phase du projet financée par le Canton de Bâle-Ville.

Pour les projets avec un budget total de plus de 100'000 francs, un modèle d'impact détaillé est attendu en annexe en plus de la description narrative (par exemple logframe matrix). Le ZEWO Impact Tool gratuit vous aide, si nécessaire, à établir le modèle d'impact.

2.2 Bénéficiaires ou groupes cibles

Décrivez les bénéficiaires directs ou les groupes cibles du projet en détaillant le nombre, le sexe, l'âge et d'autres caractéristiques pertinentes. Mentionnez également comment vous vous assurez que le projet bénéficie aussi aux individus et groupes défavorisés, conformément au principe « Leaving no one behind ».

2.3 Activités du projet

Fournissez des informations concrètes sur les activités qui seront menées pendant la phase du projet soutenue par le Canton de Bâle-Ville afin de générer les résultats mentionnés ci-dessus.

2.4 Lieu et partenaires du projet

Indiquez précisément où le projet est situé, qui sont les partenaires locaux et quels sont d'autres acteurs impliqués dans le projet. Expliquez également comment les partenaires de projet et les acteurs locaux concernés seront impliqués et habilités.

2.5 Durabilité

Expliquez quels effets secondaires possibles (inattendus) le projet pourrait avoir sur la durabilité écologique, sociale ou économique et comment ceux-ci seront gérés. Mentionnez en particulier les mesures concrètes qui seront prises pour que les effets positifs du projet se poursuivent après la fin du projet et contribuent durablement à l'objectif global du projet.

3. Gestion des risques

Résumez les risques qui pourraient compromettre la stratégie d'intervention du projet et comment vous prévoyez de gérer ces risques.

4. Planification et organisation de projets

Donnez des informations détaillées sur le calendrier du projet et sur la manière dont vous organiserez la collaboration avec les partenaires du projet.

S'il s'agit d'un projet pluriannuel, en plus de la planification détaillée de cette phase du projet, insérez une vue d'ensemble des activités et des résultats (outputs) de toutes les phases du projet.

5. Budget et financement

Indiquez ici le budget du projet ainsi que son financement. Mentionnez impérativement le montant demandé au Canton de Bâle-Ville, ainsi que les autres fonds de tiers demandés ou garantis et les prestations propres (y compris le travail bénévole). S'il s'agit d'un projet pluriannuel, indiquez également la budgétisation et le financement passés et prévus du projet. Un budget détaillé et pertinent ainsi qu'un plan de financement doivent impérativement être annexés à la demande de projet (sous forme de fichier Excel). Veuillez surtout détailler les dépenses spécifiques dans votre budget (coûts du personnel et des matériaux).

6. Suivi et rapports

Le rapport au Canton de Bâle-Ville doit être soumis au plus tard trois mois après la fin du projet ou de la phase de projet financée. Les exigences formelles correspondantes et les modèles sont disponibles sur notre site web. Décrivez ici comment vous prévoyez d'assurer le suivi des résultats et des effets du projet.

Pour les projets avec un budget total de plus de 100'000 francs, un plan de suivi détaillé doit être joint en annexe en plus de la description narrative. Référez-vous au modèle d'impact et fournissez des informations sur les indicateurs d'outputs et d'outcomes, les valeurs de référence (baseline) et les valeurs cibles, les sources de données, ainsi que les méthodes et le calendrier de collecte des données.

7. Annexes

Veuillez énumérer les annexes que vous soumettez avec cette demande de projet. Si possible, veuillez rassembler tous les documents dans un seul document PDF (sauf le budget et le plan de financement au format Excel). Si cela n'est pas possible, les annexes peuvent être téléchargées en tant que fichiers séparés dans le formulaire en ligne (<https://www.pd-bs.ch/EZAWeb/index.html>).

Annexes	Documents
1.	Certificat ZEWO <u>ou</u> statuts de l'organisation, rapport annuel et comptes annuels de l'année précédente (au minimum selon les principes commerciaux conformément à

	l'OR 957ff), rapport de révision de l'année précédente (conformément aux exigences légales applicables à l'organisation pour la révision des comptes annuels) (obligatoire si aucune demande n'a été soumise au cours des trois dernières années)
2.	Budget et plan de financement détaillés (sous forme de fichier Excel) (obligatoire)
3.	Données bancaires CH ou bulletin de versement QR (obligatoire)
4.	Modèle d'impact détaillé (attendu pour les projets avec un budget total de plus de 100'000 francs)
5.	Plan de suivi détaillé incluant les indicateurs, les valeurs de référence (baseline) et les valeurs cibles (attendu pour les projets avec un budget total de plus de 100'000 francs).
6.	Liste des abréviations (facultatif)
7.	Autres photos, graphiques, tableaux, etc. (facultatif)
8.	...